VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE VALEUR DU QUATRIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE PRESQUE NEUF, 1913 et 1915 rue St. THOMAS, près Ste Marie Retiré de la rue, et loué à $10 par côté.

GRAND COTTAGE DOUBLE, 534 et 536 ST ANDRE, près de la rue ST. THOMAS. Retiré de la banquette, Contenant 5 chambres, cour briquetées et allée de chaque côté, et loué pour $23 par mois.

COTTAGE DOUBLE, DE CHOIX, 530 et 532 rue PHILIP, près Fulton Retiré de la rue, contenant 5 chambres de chaque côté, et loué $10 chaque côté.

Ces propriétés sont en bonne condition, dans un joli voisinage, et bourrées de tous les avantages, et ne sont jamais invocouppées, et comme placement rien de mieux ne pourrait être offert.

Succession de Mme Johannah Smith, veuve de Philip Campbell.

No 60,437—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 19 décembre 1899, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A. Brennan & Fille, encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B., daté et signé le 5 Novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 68, borné par les rues Ste Marie, St. André. Chippewa et St Thomas (anciennement Fulton). sur un croquis daté du 28 avril 1871, fait par Wm DeLacy, encanteur, et annexé un acte des dépôt daté du 10 mai 1871 dans le bureau de John F. Coffee, ancien notaire en cette ville, ledit ilet maintenant numéroté d'après le nouveau plan municipal; ledit lot de terre est désigné par le numéro quatre sur ledit croquis, et il mesure trente pieds de face à la rue St-Thomas (anciennement Fulton) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et trente pieds dans le fond, mesure américaine

2. Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, St. André et St Thomas (anciennement Fulton), et mesurant trente pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Adèle, trente-huit pieds dix pouces et cinq lignes et demie de face à la rue St-André par cent quinze pieds six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne de côté près du vers la rue Rousseau et cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé près ou vers la rue St Thomas, mesurant toutes plus ou moins.

3. Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St Thomas (anciennement Fulton), Serapara et Rousseau, et désigné comme lot numéro un sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Pierre C. Duvelliere ancien notaire en cette ville, le 19 mars 1862, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Philip par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jas. J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs; dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

JOHN P. SULLIVAN, avocat.
18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 18 19

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

SUPERBE ILET

Les Terres les Plus Hautes,

Planté de chênes majestueux et d'autres arbres ombrageux et de buissons d'arbustes.

Avec améliorations là-dessus,

Dans le Sixième District.

Les rues Broadway, Pine, Félicia et Carrollton.

A un ilet de l'Avenue St-Charles

Et en face des résidences de M. W. E. LAWRENCE

—et—

M. H. B. GOGREVE.

MME ESTELLE MURPHY ET ALS. VS. HENRY J. FRANCKE ET ALS.

No 59,446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI le 14 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1899 et signé le 22 juin 1899 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Le superbe ilet, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Carrollton et Félicia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant, étant l'ilet No 63 de Greanville, désigné comme vingt lots, numérotés 1 à 20 inc usivement, sur un plan dressé par B. Raisons, voyer de la paroisse Jefferson, daté le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville. Ledit ilet mesurant environ 300 pieds sur chacune des rues Broadway et Pine sur 240 pieds sur chacune des rues Carrollton et Félicia,

Les améliorations consistent en une grande résidence à deux étages, contenant vestibule, dix chambres, avec dépendances. Les terres sont tracées avec les passages les plus substantiels et sont couvertes de la plus belle collection de chênes, magnolias et racaniers dans la ville. La façade sur la rue Broadway est embellie d'une allée arrière en fer. L'ilet se trouve dans la partie la plus élevée de la ville, et consiste de vingt grands lots de terre élevés et bien secs. Il n'y a pas actuellement sur le marché aucun morceau de propriété qui puisse être comparé à celui-ci. Dans un des meilleurs quartiers, avec les plus beaux alentours, soit comme résidence permanente ou comme spéculation avantageuse, cette propriété se recommande spécialement à quiconque possède la clairvoyance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets de l'acquéreur divisés en des montants pour correspondre avec les intérêts respectifs des vendeurs, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les usuelles et autres clauses de sécurités tels que le pacte de non aliénando, 5 pour cent, nonsaire d'avocats, assurance, etc. L'acquéreur devant payer les timbres du revenu et assumer les taxes pour l'année courante (1899) en plus et au dessus le prix de vente, et devant déposer 10 pour cent comptant avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 19 26—déc 3 10 et 14

Par A. A. Lesseps, Encanteur

Propriétés abandonnées et non réclamées dans le Département de la Police et des diverses Cours

CONSISTANT DE

Joaillerie, Fusils, Revolvers, Costumes, Vêtements, Chapeaux, Souliers et divers autres articles, devant être vendus pour le compte du Fonds de Pensions de la police, à la maison du Police Patrol, nouvelle Maison de Cour et bâtisse de Geôle

SAMEDI 16 DECEMBRE 1899 à 11 HEURES A. M.

Vendu sous l'acte 95 de 1898. Par ordre des Commissaires du Bureau de Police.
déc—4 10 16

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA RESIDENCE A DEUX ETAGES ET PLACE D'AFFAIRE.

Nos 416 et 418 rue Soraparu.

Bernard Ehlers et als vs Klapper Vienna Steam Sausage Mfg Co., Limited.

No 57,142—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

EN VERTU d'un ordre signé le 1er décembre 1899, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la parcisse d'Orléans, Division A, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 9 janvier 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par Jas A. Brennan, Encanteur, bureaux 630 rue Gravier, la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Soraparu et Première, désigné par le No X 1 sur un croquis fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 30 mai 1860, annexé pour référence à un acte pardevant John F. Coffey, ancien notaire public en cette ville, à la date ci-dessus, d'après lequel croquis le dit lot mesure vingt-cinq (25') pieds, six (6") pouces et quatre (4"') lignes de face sur ladite rue Soraparu, cent vingt-cinq [125'] pieds, onze [11"] pouces et quatre [4"] lignes de profondeur sur la ligne la plus près de Tchoupitoulas, cent vingt-quatre [124'] pieds, deux [2"] pouces et trois [3"'] lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée, la plus rapprochée de la rue Rousseau et vingt cinq [25'] pieds sept [7"] pouces et deux [2"'] lignes de largeur dans le fond, et étant borné par une allée s'ouvrant sur la rue Soraparu neuf et demi [9 1 2'] pieds de largeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en:

La substantielle bâtisse en briques à deux étages, bâtie pour manufacture et résidence, connue comme No 416 rue Soraparu; et spécialement adaptée pour la manufacture de saucisses et de viandes fumées.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes de 1899 et les timbres de revenu, et un dépôt de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

7 déc—7 10 17 24 31—jan 7 à date

Jno H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Cottage dans le Quatrième District.

No 1823 rue Chippewa, entre les rues Félicité Road et Ste-Marie,

Et un Jardin Potager ou Ferme de Volaille,

Sur le Chemin de Gentilly, à peu près à un mille et demi de Lee Station, près du Chemin de Fer du L. & N.

A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CORNELIUS REGAN.

No 60,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 17 novembre 1899, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage No 1823 rue Chippewa entre les rues Félicité Road et Ste Marie (ilet Annonciation). Le lot mesure 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Chippewa sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur. Le cottage est retiré de la rue, et a corridor, galeries de devant et de côté, et a peu près 8 chambres, etc. Loué à $12.00 par mois.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans cette dite paroisse dans le fond du Troisième district à peu près à 8 milles, Est du chemin de fer Ponchartrain et à peu près à 1 mille et demi de Lee Station mesurant 6 2|3 arpent de façade sur le Bayou Sauvage ou Chemin Gentilly sur 10 arpents de profondeur sur un côté et 11 1|2 arpents sur l'autre côté, le tout plus ou moins, étant composé d'une partie du lot 174 et l'entière partie des lots Nos 176, 178, 180, 182 184 et 186, borné sur un côté par la propriété d'Esnard et sur l'autre par la propriété de Randall Moore. La propriété est entourée d'une barrière. Les améliorations comprennent quelques 4 bâtisses et une grange. Loué à $75 par an.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1899, et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente incluant les timbres du revenu de la guerre des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

L'ancien Etablissement d'Epicerie "De George,"

Nos. 1501 et 1503 Esplanade, encoignure de la rue Robertson.

In re Antoine De George, en banqueroute, No 107, Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 19 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Hewes T. Gurley, référé en banqueroute, daté le 10 novembre 1899, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

L'ancien établissement et magasin substantiel en briques, avec résidence en bois à deux étages et écurie dans le fond, Nos 1501 et 1503, avenue de l'Esplanade, encoignure de la rue Nord Robertson, contenant très grande épicerie, entrepôt, etc. La résidence en bois a des galeries sur la façade et sur le côté et 4 chambres; écurie dans la cour, hangar, etc.; le tout plus complètement décrit, comme suit, à savoir.

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le faubourg Tremé, Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No— borné par les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Nord Claiborne, et désigné par le No 8 sur un plan fait par Louis Bringier, voyer général, le 28 septembre 1836, annexé à un acte de vente passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, par Alexander Milne, Sr. à Anthony Rasch. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson, et ayant, en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue Esplanade, et s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles cent vingt (120) pieds de face à la rue Robertson.

Dans un coin-ange très peuplé et choisi, proximité de toutes les lignes de char et est une des plus anciennes épiceries établies en cette ville. Bonne pour n'importe quel genre de commerce. Une occasion de première classe pour un homme entreprenant

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour fier la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N P., aux frais de l'acquéreur.

18 nov—18 26—déc 3 10 17 jusq date

Succession de Richard Terrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,047.—Division B —Attendu que Cornelius F. Terrell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Richard Terrell, décédé testat, avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
5 déc—8 15

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage.—Mardi, 9 Janvier 1900. Désirable et rémunératrice propriété du troisième district.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 9 janvier 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 30ème jour de juin 1899 et signé le 19ème jour d'octobre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée Mme Maria Josefa Fernandez, veuve de Francisco Suarez, vs Mme Jeanne A. Villa, veuve de Edward Villa, et als, Nos 49,552 et 49,726 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1831 rue Nord Rempart.

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 377 borné par les rues Remparts, St Antoine, Bagatelle et St Claude (anciennement Bons Enfants) mesurant 30 pieds de face à la rue Remparte sur 120 pieds de profondeur d'après un plan fait par J Pilié, le 29 decembre 1837.

Les améliorations comprennent une jolie maison en bois à un étage avec mansarde, couverte en ardoises, ayant neuf chambres, galerie, etc., le gaz partout, deux citernes, hydrant hangar, cour et trottoire pavés, allée sur le côté, etc.

Nos 1621 et 1623 rue Bourbon.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme lot No 211 et mesurant en mesure française 50 pieds de face à la rue Bagatelle entre les rues Bourgogne et Remparts par 140 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une grande maison double à un étage et mansarde; en bois et ardoisée ayant, chaque côté six chambres, grand corridor, etc., trottoirs, allée et cour pavés grande citerne

Nos 1121 et 1123 rue Columbus.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Columbus, St-Claude, Remparts et St-Antoine et mesurant 30 pieds anglaise 30 pieds de face sur la rue Columbus sur une profondeur de 131 pieds sur la ligne la plus rapprochée de la rue des Remparts et 114 pieds 7 pouces et 3 lignes sur l'autre côté, à laquelle distance ledit lot se rétrécit de 14 pieds 11 pouces et 5 lignes à angle droit, et de là à une autre profondeur de 23 pieds 1 pouce et 3 lignes sur une ligne oblique, et 1 pied 11 pouces de largeur dans le fond; ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan annexé à un acte pardevant F. de Armas, ancien notaire.

Les améliorations consistent en une maison en bois, double, à un étage et mansarde, couverte en ardoises, ayant de chaque côté cinq chambres et galerie au fond, citerne, allées et trottoirs pavés, etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par lien du vendeur, représentée par des billets d'hypothèques portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité. Les Timbres du revenu de l'Intérieur des E. U., aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat devant être déposé à l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier les ventes.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

9 déc—9 10 17 24 31—jan 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 DECEMBRE,

Propriété du Troisième District.

Cottages Double et Simple,

Nos 3045 et 3047 avenue St-Claude et No 1111 rue Félicians,

Et deux emplacements de choix pour bâtir.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 12 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu, daté et signé le huit novembre 1899 par l'Honorable George H. Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E en l'affaire intitulée Succession de Charles F. C. Rickert, No 59,725 du dossier de la susdite cour à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 4 dans l'ilet No 28 compris entre les rues Claiborne (anciennement St Ann) Roberteon (anciennement St Jean Baptiste), Feliciana et Clouet sur un plan fait par J. A. Prieg, daté le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier anciennement un notaire de cette ville, ledit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Feliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 401 borné par les rues St Claude (anciennement Bons Enfants), Marais, (anciennement Moralès), Féliciana et Clouet, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par George de Armas, député voyer de ville, le 6ème jour de juillet 1899 et d'après lequel devis, ledit lot forme le coin des rues St Claude et Féliciana et mesure (44) quarante quatre pieds en pouce et quatre lignes de face sur l'avenue St Claude, sur une profondeur et face sur la rue Féliciana de (54) cinquante huit pieds, six pouces entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, contigu à la propriété ci-dessus décrite en second lieu et est désigné comme lot B, sur le susdit devis de de Armas, d'après lequel susdit devis, le dit lot B commence à une distance de (44) Quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes du coin de la rue Féliciana et mesure (44) Quarante quatre pieds un pouce et Quatre lignes de face à l'avenue St. Claude sur (58) Cinquante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambre, allée de côté, cuve, trottoir briqueté, etc., et connu comme les Nos 3045-47 rue St. Claude.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, et dans le fond de la propriété décrite en second et troisième lieu, et désigné par la lettre C dans ledit devis de De Armas, d'après lequel devis ledit lot C commence à une distance de (58) cinquante-huit pieds six pouces du coin de l'avenue St Claude, et mesure (29) vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Feliciana sur (88) quatre-vingt-huit pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage simple retiré de la rue, ayant galerie de devant, trois chambres, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 1111 rue Feliciana.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes sur ladite propriété pour l'année 1899. Les Timbres du Revenu des Etats-Unis et aussi le coût de l'acte ou actes de vente devant être passé pardevant Ernest Rosen, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix adjugé devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

11nov—11 12 19 26—déc 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vendredi, le 15 décembre à 11 heures du matin, Vaches, Chevaux Wagons, Installation de Laiterie, etc., Encoignure, des rues Poland et St-Claude.

En vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé le 1er décembre 1899, par l'Honorable Fred D. King, juge, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de Joseph Gondey, No 60,661 du dossier de la susdite Cour, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les vaches, chevaux, wagons et installations de laiterie, etc., à la susdite heure et date et lieux mentionnés, et appartenant à ladite succession, d'après l'inventaire enregistré.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.

Conditions—Comptant.

3 déc—3 10 11 12 13 14 15

Succession de Richard Fletcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,096—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles T. Fletcher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
6 déc—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété pour Entrepôt

Excellente et bien située,

dans l'ilet borné par

Les rues South Peters, Erato, Gaiennie et Tchoupitoulas.

Charter Oak Stove & Range Company vs Henry Rice & Son et als.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI 4 janvier 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1899 de l'Hon. Juge John St-Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent et les dépendances, y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues South Peters, Erato, Galennie et Tchoupitoulas sur un plan dessiné par John Pilié, voyer, le 23 mai 1838, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock anciennement notaire de cette ville. Ledit lot No 1, mesurant 87 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Erato sur 186 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Tchoupitoulas contigue aux lots Nos 2 et 3, et sur la ligne de côté vers la rue South Peters a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 4 lignes; de là il court à angle droit de 15 pieds 11 pouces et 6 lignes vers la rue Tchoupitoulas, et de là s'étend plus profondément vers la rue Galennié par 35 pieds 6 pouces et 2 lignes à la ligne de côté, à laquelle il a une largeur de 71 pieds 10 pouces. Lot No 2 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Erato, mesurant 81 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Erato, entre lignes parallèles; le lot No 3 mesurant 73 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un entrepôt substantiel en briques, ardoisé, bien éclairé et aéré, ayant à peu près 31,000 pieds carrés pour emmagasinage; près de tous les chemins de fer faisant face au fleuve, près des chars électriques et à proximité du centre des affaires.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus de l'enchère, les taxes de 1899; et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente et tous les timbres du revenu, pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats
28 nov—28—déc 3 10 17 24 31—jan 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente laiteria, (Truck farm) et lot de propriétés à bâtir, dans les Premier, Troisième et Septième Districts.

Succession de Jacques Barrère.

No 60,188—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821, rue Gravier—JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 août 1899 de l'Hon. Juge John St-Paul, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. R. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les lots Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues South Peters, Erato, Galennie et Tchoupitoulas sur un plan dessiné par John Pilié, voyer, le 23 mai 1838, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock anciennement notaire de cette ville. Ledit lot No 1, mesurant 87 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Erato sur 186 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Tchoupitoulas contigue aux lots Nos 2 et 3, et sur la ligne de côté vers la rue South Peters a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 4 lignes; de là il court à angle droit de 15 pieds 11 pouces et 6 lignes vers la rue Tchoupitoulas, et de là s'étend plus profondément vers la rue Galennié par 35 pieds 6 pouces et 2 lignes à la ligne de côté, à laquelle il a une largeur de 71 pieds 10 pouces. Lot No 2 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Erato, mesurant 81 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Erato, entre lignes parallèles; le lot No 3 mesurant 73 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un entrepôt substantiel en briques, ardoisé, bien éclairé et aéré, ayant à peu près 31,000 pieds carrés pour emmagasinage; près de tous les chemins de fer faisant face au fleuve, près des chars électriques et à proximité du centre des affaires.

Conditions.—Comptant; l'acquéreur devant payer, en plus et au-dessus de l'enchère, les taxes de 1899; et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente et tous les timbres du revenu, pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats
28 nov—28—déc 3 10 17 24 31—jan 1 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de résidence et placement de choix Nos 1716, 1720 et 1722 rue Remparts à l'encoignure de la rue Félicité et No 1921 rue Félicité, entre les rues Remparts et Dryades.—Charles Steidinger, exécuteur testamentaire veuve A. C. Lindauer et Al.

No 60,852—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 11 janvier 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7me jour de décembre 1899, de l'Hon. juge George H. Théard, de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété:

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 1716, 1720 et 1722 rue Sud Rempart, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, (Felicity Road), Dryades et Enterpe, lequel dit morceau ou portion de terre d'après un devis du même, fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur de ville, sous la date du 2 juin 1881, et annexé à l'acte d'achat en ce qui après rapporté, et formant l'encoignure de la rue Remparts et (Felicity Road), mesurant, d'après le dit devis, 32 pieds 4 pouces et 7 ligne de face à la rue Remparts, sur une profondeur et façade à à (Felicity Road) de 98 pieds 5|pouces et une ligne sur 99 pieds 5 pouces et cinq lignes sur l'autre ligne du côté la plus près de la rue Enterpe et 74 pieds 7 pouces dans le fond—le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent une rangée de trois résidences en bois à deux étages couverte en ardoises, Nos 1716 et 1720, contenant chacune galerie, cabinet et cinq chambres; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Le No 1722 contenant vestibule, office, 6 chambres et cuisine; dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. Les coursiet les banquettes bien pavées — susceptible de $60,00 de loyer par mois.

Deuxièmement—Un certain lot de terre dans le même district et ilet que, et contigu à la propriété ci-dessus décrite, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 1921 rue Félicité, et tous les droits, voies, privilèges, servitude, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; et ledit lot mesurant 32 pieds 11 pouces de face à (Felicity Road) sur une profondeur de 74 pieds sur le côté le plus près de la rue Remparts et faisant face à une allée commune et 81 pieds 7 pouces sur la ligne du coté opposé, et 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond (distance de 101 pieds de la rue Remparts) le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises contenant grand vestibule, galeries sur la façade dans le fond, grand salon et cinq chambres, cabinet de toilette; dans la cour se trouvent citerne et grand hangar, lequel contenant chambre à repasser et grenier. Large allée de côté, et cour pavée. Susceptible d'un loyer de $40,00 par mois.

Les propriétés ci-dessus sont toutes en bon état, admirablement placées à proximité du marché Dryades, des écoles, des lignes de chars électriques et dans un voisinage populeux offrant une excellente occasion pour résidence ou placement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépot comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication Les actes de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Bussière Rouen, notaire.

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr avocats.
10 déc — 10 17 24 31 —janv 7 à 11

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE

Dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti Olympia et St Patrick — In re Succession de Louis Arnold Bertonnière.

No 54,527. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 834 rue Gravier—MARDI, 26 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 29 novembre 1899 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Olympia et St Patrick, désignés par les Nos huit (8), neuf (9) et dix (10) dans l'ilet No soixante-cinq (65), et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St Louis, sur cent onze (111) pieds et cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No dix (10) formant l'encoignure des rues St Louis et St Patrick.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un [1] et deux [2] ans, avec billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date jusqu'au paiement; hypothèque spéciale et lien de vende